

Commune d'Incourt



Incourt, le 13 mai 2022

CONVOCATION

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu à la salle du Conseil communal – rue de Brombais 2 à Incourt le 24 mai 2022 à 19h00.

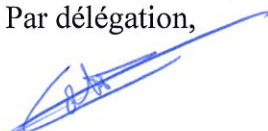
SEANCE PUBLIQUE

1. Finances - Modification budgétaire n°2 exercice 2022 - Services ordinaire et extraordinaire - Pour accord.
2. Finances - Marché public de services - Préparation et livraison de potages et de repas chauds s'inscrivant dans une démarche d'alimentation durable aux deux implantations de l'école communale d'Incourt du 29 août 2022 au 04 juillet 2025 - Approbation des conditions et du mode de passation.
3. Finances - Marché public de fournitures - Matériel didactique et ateliers du 1er août 2022 au 31 juillet 2026 - Approbation du mode et des conditions du marché
4. Finances - Convention de coopération d'un achat groupé dans le cadre des assurances (2023-2026) - Décision.
5. Finances - Fabrique d'Eglise Saint-Aubain d'Opprebais - Introduction du dossier de demande de subsides - Demande d'autorisation.
6. Finances - Fabrique d'Eglise - Eglise Protestante de Wavre - Compte 2021 - Pour avis.
7. Voirie - Clôture d'enquête publique et décision finale - 1/2022 - Suppression du sentier n°66 situé entre le chemin n°9 (rue de l'étang) et le chemin n°28 (Chemin d'Opprebais)
8. Travaux - Marché public de travaux - Rénovation des voiries du Clos du Chesne à Glimes - Approbation du mode et des conditions de passation

9. Travaux - Marché public de services - Désignation d'un ingénieur en stabilité et techniques spéciales pour l'extension de l'école communale d'Opprebais - Approbation du mode et des conditions de passation
10. Travaux - Appel à projets de la Province 2022 - Subventionnement des communes du Brabant wallon pour des travaux et/ou acquisitions de matériel visant à remédier à la problématique des coulées de boues - Introduction du dossier - Ratification
11. Administration générale - SWDE - Convocation à l'Assemblée générale ordinaire - 31 mai 2022 - Approbation des points mis à l'ordre du jour.
12. Administration générale - UVCW - Convocation à l'Assemblée générale ordinaire - 8 juin 2022 - Approbation des points mis à l'ordre du jour.
13. Administration générale - AIEG - Convocation à l'Assemblée générale ordinaire - 8 juin 2022 - Approbation des points mis à l'ordre du jour.
14. Administration générale - IPFBW - Convocation à l'Assemblée générale - 14 juin 2022 - Approbation des points mis à l'ordre du jour.
15. PCDR - Rapport annuel "Opération Développement Rural" - Année 2021 - Séance de questions/réponses
16. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 mai 2022.

Par ordonnance,

Le Directeur général,
Par délégation,



S. CORLIER



Le Bourgmestre,



L. WALRY

Art. L1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (anciennement art.90 de la nouvelle Loi communale) :

Le Conseil communal ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'Assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre de membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.